

*CSE 9 juin  
déclaration  
de la  
FNECFP-FO*

# Le parcours citoyen : remise en cause de l'école républicaine, travail bénévole des élèves..... **Inacceptable !**

Le 12 avril dernier, le ministère a présenté le « parcours citoyen » élaboré par le conseil supérieur des programmes. Celui-ci s'inscrit dans le cadre du projet de loi « égalité et citoyenneté » qui vise à « encourager l'engagement citoyen » et n'est qu'une déclinaison de la loi de refondation du 8 juillet 2013 à laquelle FO s'est opposée.

## **Les compétences substituées aux connaissances**

Les savoirs disciplinaires contribuent à l'émancipation de l'individu. C'est l'esprit même de l'école de la République, héritière des Lumières. Or, dans ce « parcours citoyen », ces savoirs sont totalement absents au profit de notions floues telles que les « activités », ou les « comportements ». Cette mise en exergue des compétences au détriment des qualifications et des savoirs collectifs, s'intègre de surcroît dans une logique d'individualisation de la « formation de la personne et du citoyen », ce que FO combat.

## **La pédagogie par projet et la multiplication des tâches**

Une liste d'actions devrait être organisée : événements culturels, festifs ou sportifs, concours, journées à thèmes, actions de solidarité, débats durant les heures de vie de classe. Sur quel temps et rémunéré comment ? Le ministère reste muet sur cette question... Une certitude pour les enseignants : plus de travail et moins de temps pour l'enseignement disciplinaire !

## **Une initiation au Compte engagement citoyen contenu dans le projet de loi El Khomri**

Dans son parcours citoyen « l'élève est amené à endosser un rôle qui peut relever : de l'aide aux apprentissages ; de fonctions administratives ou de service ; de la vie scolaire ; de la gestion et de la valorisation des ressources et particulièrement du CDI... » Dans un contexte d'austérité où les établissements manquent de personnel, on solliciterait les élèves pour accomplir certaines tâches. C'est, ni plus ni moins, le rétablissement du travail des enfants et, qui plus est, gratuit ! De quoi se moque-t-on ?

Le ministère le reconnaît, le parcours citoyen est l'un des éléments du Compte engagement citoyen de la loi El Khomri au sein du Compte personnel d'activité (CPA) qui prévoit que les jeunes ayant accompli une mission de service civique, les personnes s'engageant dans des réserves (militaire, sanitaire, de sécurité civile, citoyenne, etc.) et les maîtres d'apprentissage bénéficieraient de points supplémentaires sur leur CPA. Là encore, la tendance est à l'individualisation tout en demandant à chacun de mener des actions publiques sans rémunération ni formation adéquate en lieu et place des fonctionnaires et agents publics.

## **Territorialisation et remise en cause de la neutralité de la laïcité de l'école**

Le parcours s'inscrirait dans le « cadre du projet d'école ou d'établissement » renforçant encore la territorialisation de l'école en lien avec les collectivités territoriales et les associations, ce qui remet en cause le devoir de neutralité de l'école républicaine.

Loi Peillon, loi El Khomri : c'est une politique d'ensemble qui conduit à une inégalité de droits généralisée en renvoyant d'une part le cadre national vers des politiques régionales différenciées et d'autre part la négociation à l'échelle de l'entreprise ou de l'établissement. C'est pourquoi Force ouvrière appelle à la multiplication des réunions et d'assemblées dans tous les établissements, avec les organisations syndicales, pour organiser concrètement la grève et la manifestation nationale du 14 juin appelées par FO, la CGT, la FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse UNEF, UNL, FIDL appelant au retrait de la loi El Khomri.